

Je veux me devenir...

CONSEILLER.E PRINCIPAL.E D'ÉDUCATION

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention Encadrement Educatif

Parcours **CONSEILLER.E PRINCIPAL.E D'ÉDUCATION**



©Agiteo

Conditions d'admission

Master 1 - Être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3 reconnu par l'État.

Admission sélective sur dossier, une seule commission d'admission en juin.

Inscriptions

Dépôt des candidatures en ligne, sur le site de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

<http://inspe.univ-toulouse.fr>

du 7 mars au 8 avril 2022 (sous réserve)

Contrôle des connaissances

Des modalités de contrôle de connaissances sous différents formats sont votées chaque année et portées à la connaissance des étudiant.e.s.

Objectifs de la formation

Le master forme les étudiants aux métiers de l'encadrement éducatif, en particulier au sein des établissements scolaires du second degré. La formation est articulée autour de quatre axes majeurs complémentaires :

- ▶ L'acquisition d'une culture scientifique large et approfondie en sciences humaines et sociales (droit public, psychologie du développement et de l'éducation, sociologie de l'éducation et sciences de l'éducation, économie).
- ▶ Une initiation à la recherche devant permettre une lecture informée et critique des travaux scientifiques nécessaires à la future pratique professionnelle
- ▶ La présence d'une composante forte de formation professionnelle, de plus en plus importante dans le cursus, pour préparer les candidats à exercer leurs activités professionnelles dans des situations diverses.
- ▶ Le principe de stages en établissements scolaires permettant la découverte du métier et de la diversité des situations professionnelles, ainsi qu'une insertion progressive dans le milieu éducatif.

La formation prépare les étudiants au concours externe de conseiller.e principal.e d'éducation dans l'Éducation nationale et les accompagne dans le développement des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier, dans la diversité des contextes professionnels qu'un.e CPE est amené.e à rencontrer.

Un partenariat avec l'ENSFEA offre la possibilité de suivre, en M1 et M2, des modules de découverte de l'enseignement agricole et du métier de CPE dans ce contexte. Les compétences acquises permettent aux étudiants de présenter le concours de CPE dans l'enseignement agricole.

Les compétences visées par la formation sont prioritairement celles du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, mais elles ne s'y restreignent pas. La formation offre également une ouverture vers les métiers de l'encadrement éducatif.

Enfin, le parcours peut constituer une formation diplômante pour des CPE en poste.

Organisation de la formation

Le M1 est commun aux deux parcours CPE dans l'EN et CPE dans l'EA.

En M2, 2 parcours distincts (EN/EA) existent, avec mutualisation de certains enseignements

La formation est structurée autour de six domaines, au travers de blocs d'UE récurrentes sur les deux années de master, pour une progression spiralaire des enseignements (se reporter à la fiche maquette).

Consulter la FAQ en ligne sur l'organisation de la formation (emploi du temps, compatibilité avec un poste d'AED etc..)



©droits réservés

Lieux de formation

Formation en présentiel

Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Site Toulouse St-Agne
56, avenue de l'URSS - BP 64006
31078 Toulouse cedex 4

Débouchés - Poursuite d'études

Poste de CPE en collège, lycée ou lycée professionnel
Emploi de cadre éducatif au sein de structures associatives ou collectivités territoriales
Autres concours de la fonction publique

Responsables du parcours

Fabien CHOLEY (M1)
Claude JAVIER (M1)
Jérôme COUTELLIER (M2)
Samuel RABAUD (M2)

Secrétariat

Aurélié ARMAJACH
+33 (0)5 62 25 20 91
aurelie.armajach@univ-tlse2.fr
inspe.tlse-mention3@univ-tlse2.fr

Scolarité

+33 (0)5 62 25 20 09
inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

Organisation pédagogique de la formation

Master 1

Semestre 7 : 212 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Accompagnement du stage et professionnalisation 1	55	7
Culture commune & recherche : devenir un praticien réflexif 1	20	6
Contexte propre et innovation 1	16	2
Système éducatif, histoire, structure et fonctionnement 1	69	6
Politiques éducatives 1	25	5
Posture, identité et pratique professionnelles 1	27	4

Semestre 8 : 214 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Accompagnement du stage et professionnalisation 2	51	7
Culture commune & recherche : devenir un praticien réflexif 2	20	6
Maitriser une LVE 1	24	2
Système éducatif, histoire, structure et fonctionnement 2	20	5
Politiques éducatives 2	35	5
Posture, identité et pratique professionnelles 2	64	5

Master 2

Semestre 9 : 242 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Accompagnement du stage et professionnalisation 3	42	5
Culture commune & recherche : devenir un praticien réflexif 3	15	8
Contexte propre et innovation 2	16	2
Maitriser une LVE 2 *	24	2
Système éducatif, histoire, structure et fonctionnement 3	39	6
Politiques éducatives 3	25	2
Posture, identité et pratique professionnelles 3	81	5

Semestre 10 : 232 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Accompagnement du stage et professionnalisation 4 *	30	8
Culture commune & recherche : devenir un praticien réflexif 4 *	5	4
Système éducatif, histoire, structure et fonctionnement 4	42	6
Politiques éducatives 4	12	3
Posture, identité et pratique professionnelles 4	43	9

* UE ou matière non compensable

Stages

- Les stages constituent des temps de formation en établissement scolaire, pleinement articulés aux enseignements des domaines de formation du master. Ils contribuent à une entrée progressive et accompagnée dans le métier.
- En M1, 6 semaines de stage massé : 2 périodes de 3 semaines, dans 2 établissements distincts
- En M2, 12 semaines de stage filé sur l'année, sur le même établissement scolaire. Deux statuts sont possibles : soit sous statut d'étudiant-contractuel alternant (stage en responsabilité) soit en stage de pratique accompagnée (conformément à la réforme de la formation des enseignants et CPE <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo14/MENF2103707N.htm>)
- Possibilité d'effectuer un ou plusieurs de ces stages dans un établissement de l'enseignement agricole